

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Francyne Thériault & Isabelle Cormier	Numéro de permis 731007	Date d'inspection Le 21 septembre 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire Krok Soleil		Numéro de téléphone (506) 740-3228	
Adresse 99 rue Martin Edmundston NB E3V 2M7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des activités quotidiennes (remis liste de vérification et section 7 du manuel), de l'accès à l'établissement (halte dans école), des dossiers du personnel (RCR pour l'un des partenaires 17-18 octobre 2023).  
Les enfants sont à l'extérieur lors de ma visite (parc de l'école).

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 septembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Isabelle Cormier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 septembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date